



ARRÊTÉ

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'APT

Réf: KG/CC

N° 015217

**RÉGIE DE
RECETTES ET
D'AVANCES**

Budget annexe
Animation Jeunesse

Régie de recette et
d'avances

Régie de Bosque et
secteur Ados

Nomination de
mandataires

Affiché le :

14/10/2025

Vu, le code général des collectivités territoriales ;

Vu, la décision n° 1313 du 30 Septembre 2025 instituant une régie de recettes et d'avances « Régie de Bosque et secteur Ados » ;

Vu, la nécessité de nommer, pour les besoins du service, des mandataires ;

Vu, l'avis conforme du régisseur titulaire en date du 01 Octobre 2025 ;

Vu, l'avis conforme du mandataire suppléant en date du 01 Octobre 2025 ;

Vu, l'avis conforme du Comptable public assignataire de la ville d'Apt en date du 01 Octobre 2025

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Mesdames Jennifer SINSOULIEU, Céline LEROUSSEAU SAIS, et Monsieur Gasmi L'AMTIOUI sont nommées mandataires de la régie de recette et d'avances « Régie de Bosque et secteur Ados », pour le compte et sous la responsabilité du régisseur de la régie de la régie de recette et d'avances, avec pour mission d'appliquer exclusivement les dispositions prévues dans l'acte de création de celle-ci.

ARTICLE 2 : Les mandataires ne doivent pas percevoir de sommes et payer des dépenses pour des produits et des charges autres que ceux énumérés dans l'acte constitutif de la régie de recette et d'avances « Régie de Bosque et secteur Ados » sous peine d'être constitués comptables de fait et de s'exposer aux poursuites disciplinaires et aux poursuites pénales prévues par l'article 432-10 du code pénal ;

- Ils doivent les payer ou les encaisser selon les modes de paiement prévus par l'acte constitutif de la régie de recette et d'avances.

ARTICLE 3 : Les mandataires sont tenus d'appliquer les dispositions de l'instruction interministérielle n° 06-031-A-B-M du 21 Avril 2006 relative à l'organisation, au fonctionnement et au contrôle des régies des collectivités territoriales et de leurs établissements publics.

Fait à Apt, le 02 Octobre 2025

Veronique Arnaud-Deloy
Maire d'Apt



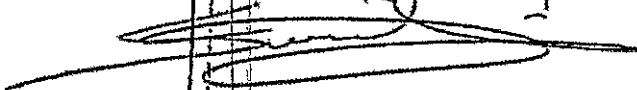
Le Régisseur Titulaire, (vu pour acceptation)
Fabrice GARCIA *vu pour acceptation*


Mandataire Suppléants, (vu pour acceptation)
Aurélie COLSON

Vu pour acceptation


Mandataires, (vu pour acceptation)
SINSOULIEU Jennifer

vu pour acceptation


Lerousseau Sals Celine *vu pour acceptation*


L'AMTIOU Gasmi